

Les Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2019-2020/1
Titre	CE2D
Matière	Langue Moderne I et II Anglais, Néerlandais, Allemand

**Direction des Jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière : Langues germaniques

Equivalent horaire : - Enseignement Général et Technique de Transition : 4h/semaine

- Enseignement Technique de Qualification et Professionnel : 2h/semaine

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site:

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>

Numéro du programme : 42/2000/240

Nom du programme : PROGRAMME DES OPTIONS DE BASE SIMPLES :

LANGUES GERMANIQUES

Allemand, Anglais, Néerlandais - Langues Modernes I et II

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé et type d'enseignement

Titre :

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire général, technique de transition, technique de qualification, artistique de transition, artistique de qualification et professionnel (CE2D)

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : écrit et oral

Nombre d'heure(s) de l'examen écrit : 3h

●●● Condition(s) pour présenter l'examen oral

Ne seront convoqués pour l'examen oral que les candidats ayant présenté l'épreuve écrite.

●●● Matériel pour l'examen écrit

Matériel requis : dictionnaire papier pendant toute la durée de l'examen écrit.

ATTENTION : Le dictionnaire est un outil de travail **PERSONNEL**. En aucun cas il ne peut être donné à un autre candidat pendant la durée de l'épreuve sous peine d'annulation de l'examen (aussi bien pour le 'donneur' que pour le 'receveur').

Aucune feuille libre, aucune note ne pourra se trouver dans le dictionnaire.

Matériel refusé : dictionnaire électronique, smartphone, montre connectée ou autre appareil connecté.

••• **Consignes d'examens**

III. A. Objectifs et types de documents

1) Compréhension à l'audition

À l'issue du cours de LM1, LM2, l'élève sera capable de comprendre à l'audition ...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?	Avec quelles exigences ?
<ul style="list-style-type: none"> • authentiques • dans une langue standard • avec d'éventuelles colorations régionales ou sociales peu marquées • énoncés à un rythme moyen • de contenus variés (p.ex. <i>informatif, narratif, argumentatif, émotionnel, ...</i>) • dont le contenu s'inscrit dans les champs thématiques listés au point II ci-dessous <p>interactif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - face à face - téléphone - ... <p>non interactif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - messages divers (p.ex. : <i>messages enregistrés, extraits d'émissions TV, de films, ...</i>) 	<p>Après remise d'une tâche parmi celles citées au point B et selon les conditions énoncées au point C, dont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la possibilité d'interrompre l'interlocuteur (pour lui demander de clarifier le vocabulaire, d'expliquer, de répéter, ...) - deux ou trois écoutes du locuteur ou de l'enregistrement, en fonction du message (longueur, difficulté) et de la tâche (complexité) 	<ul style="list-style-type: none"> • l'élève trouve les informations qui lui permettent d'effectuer la tâche demandée ... • sans avoir abusé de la patience de l'interlocuteur • ... après le nombre fixé d'écoutes

2) Compréhension à la lecture

Objectifs pour les cours de LM1 et LM2

À l'issue du cours de LM1 ou LM2, l'élève sera capable de comprendre à la lecture ...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?	Avec quelles exigences ?
<ul style="list-style-type: none"> • authentiques • dans une langue standard • de contenus variés (<i>p.ex. utilitaire, informatif, narratif, argumentatif, émotionnel, ...</i>) • de types variés (<i>p.ex. publicité, lettre, courrier électronique, article de presse, texte littéraire, ...</i>) • dont le contenu s'inscrit dans les champs thématiques listés au point II 	<p>Après la remise d'une tâche parmi celles citées au point B et selon les conditions énoncées au point C, dont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposer du texte et de la tâche pendant et après la lecture - sans l'aide d'ouvrages de Référence - disposer d'un temps de lecture adapté au texte (longueur, difficulté) et à la tâche (ampleur, complexité) 	<p>l'élève trouve les informations qui lui permettent d'effectuer la tâche demandée</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le temps imparti

Type des documents utilisés (voir ci-dessus)

III. B. Tâches pour l'évaluation

La tâche demandée lors des examens de CA et CL pourra être:

- rédiger un compte-rendu en français
- compléter un tableau, un schéma
- apparier (des éléments de phrases, des images et des commentaires, des titres et des petits textes, ...)
- compléter des phrases lacunaires
- compléter une synthèse lacunaire du texte
- faire découper en paragraphes
- mettre la ponctuation dans un texte proposé "en vrac"
- repérer et souligner les mots-clés
- remettre les éléments dans le bon ordre
- répondre en français à des questions en français
- ...

III. C. Conditions d'évaluation

CA (non interactive)

- **un** document proposé
- deux, ou trois écoutes maximum (une écoute sans interruption, une deuxième avec interruptions occasionnelles si nécessaire pour la prise de notes, une troisième écoute éventuelle pour vérifier les réponses.)
- **un** document à disposition pendant la durée de l'épreuve.

IV. A. Objectifs et consignes pour les expressions

A. Objectifs, types de productions attendues et critères d'évaluation

1) Expression orale

Objectifs pour les cours de LM1 et LM2

À l'issue du cours de LM1 ou LM2, l'élève sera capable d'exprimer oralement...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?	Avec quelles exigences ?
<p>dont le contenu s'inscrit dans les champs thématiques listés au point II</p> <p>- en interaction (face à face, au téléphone)</p> <p>- dans un mode transactionnel (<i>échanges factuels et largement prévisibles, p.ex. au restaurant, à l'office du tourisme</i>)</p> <p>- dans un mode interpersonnel (<i>émotions, avis, projets, ...</i>)</p> <p>sans interaction / dans un mode expositif</p>	<p>un échange verbal</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comporte une part d'imprévu auquel le candidat doit pouvoir réagir pour faire ainsi la preuve de sa capacité à se faire comprendre de son interlocuteur et à le comprendre. <p>MAIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui ne se présente pas sous la forme de mise en situation avec fiche de rôle, ... • en utilisant les stratégies de communication (signaler qu'il n'a pas compris, demander de répéter, simplifier la syntaxe de la phrase,...) • avec un temps de préparation • une tâche qui ne permet pas la restitution d'un contenu appris : Le professeur peut intervenir pour <ul style="list-style-type: none"> - réorienter la contribution de l'élève, - la faire nuancer, - demander une appréciation personnelle, - établir des liens avec d'autres aspects du même thème, 	<p>LM1, LM2</p> <p>Critères toujours d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le message est compréhensible - le contenu du message est adéquat <p>Critères variables parce que liés au type de tâche et de situation (s'adresse à qui?, dans quelles circonstances? et pourquoi ?) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - correction et richesse de la langue - prononciation et intonation - débit, rythme et aisance

Production demandée à l'examen:

Les évaluations orales en LM1 et LM2 ne consistent PAS en un dialogue improvisé par paire sur base de fiches de rôle.

Pour la LM1 et la LM2, l'examen consistera en un mélange d'expression EN interaction et SANS interaction, càd. :

- une présentation personnelle préparée à la maison dans laquelle les candidats parleront d'eux (hobbies, ce qu'ils aiment, n'aiment pas, ...), décriront leur famille, leur maison et quartier, ...

Remarques :

1. Les candidats doivent être capables de répondre à des questions en lien avec le contenu de leur présentation.
2. Les candidats ne peuvent pas disposer de notes lors de l'examen.

- une discussion (= expression en interaction) sur divers sujets

- en lien avec les champs thématiques (listés dans le tableau du point II)
- qui amèneront les candidats à utiliser différents modes et temps (présent, passé, futur, conditionnel) Exemple : Le dernier livre que tu as lu / Ce que tu ferais si tu gagnais au lotto / Tes projets pour les vacances / ...

Critères d'évaluation

a) en interaction

<p>Message</p> <ul style="list-style-type: none"> - La tâche est-elle réalisée ? - Les interventions répondent-elles à la logique du discours ? - Dans le cas d'une simulation, sont-elles vraisemblables ? 	<p>Langue*</p> <ul style="list-style-type: none"> - Richesse (structures grammaticales, vocabulaire) - Prononciation - Aisance - Correction
<p>Qualité de l'interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise d'initiative et réaction à l'imprévu <ul style="list-style-type: none"> o L'élève prend-il l'initiative, relance-t-il la conversation ? (+) o L'élève réagit-il de façon minimale ? (-) o L'élève sait-il réagir à l'imprévu ? (+) o A-t-il du mal à réagir à l'imprévu ? (-) • Utilisation de stratégies pour s'exprimer et pour comprendre <ul style="list-style-type: none"> o L'élève utilise-t-il des stratégies qui lui permettent de maintenir le dialogue / de faire passer son message ? (+) o Sait-il demander l'aide de son interlocuteur, le cas échéant ? (+) o Se bloque-t-il quand il ne comprend pas ou doit-il faire répéter / demander de l'aide très régulièrement ? (-) 	

o L'élève réduit-il son message de manière excessive ? Evite-t-il certains points ?
Abandonne-t-il son idée? (-)

b) sans interaction

<p>Message</p> <p>- La tâche est-elle réalisée ?</p>	<p>Langue</p> <p>- Richesse (structures grammaticales, vocabulaire) - Prononciation - Aisance - Correction</p>
<p>Qualité du message</p> <p>- L'élève utilise-t-il des techniques pour rendre son message compréhensible et attrayant?</p>	

2) Expression écrite

Objectifs

À l'issue du cours de LM1 ou LM2, l'élève sera capable d'exprimer par écrit...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?	Avec quelles exigences ?
<p>- Compléter des formulaires courants</p>		<ul style="list-style-type: none"> • remplis complètement et sans ambiguïté
<p>- Rédiger des écrits informels / à des familiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • carte postale, lettre • e-mail • fax • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • sans l'aide d'ouvrages de Référence 	<p>Critères toujours d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le message est compréhensible - le contenu du message est adéquat
<p>- Rédiger des écrits formels liés à la vie courante (p.ex. demande à une administration, à une firme ou à un office de tourisme, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • lettre • fax • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • avec l'aide de modèle(s) • sans l'aide d'ouvrages de référence 	<p>Critères variables : <i>parce que liés e. a. au type de tâche</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - correction et richesse de la langue - mise en forme et style

Types de productions demandées aux examens écrits de LM1 et LM2

LM1	LM2
- Productions de type fonctionnel ou non-fonctionnel dont le contenu et la forme correspondent à ce qui se fait dans la vie réelle (cf. exemples ci-dessous + champs thématiques listés au point II), - dans la langue étrangère choisie	
- une production de 150 mots minimum sur un des deux thèmes proposés	- une production de 120 mots minimum sur un des deux thèmes proposés

Exemples :

- bonjour de vacances
- remerciements après un séjour
- prendre un rendez-vous
- relation d'un incident
- décrire un itinéraire
- se présenter au futur partenaire d'échange
- présenter son école
- bref mémo sur ce qui s'est décidé en l'absence d'une personne
- invitation pour une représentation théâtrale, un montage poétique ou littéraire de la classe
- première lettre à un correspondant
- suite, début ou fin d'une histoire
- commentaire d'une photo vue dans un magazine
- horoscope
- version alternative d'une histoire (que se serait-il passé si ... ?)
- journal personnel
- instructions
- mode d'emploi du bonheur
- petit écrit de fiction / poème / parodie
- compléter un formulaire
- tract
- règlement de la classe
- expliquer pourquoi on voudrait faire un séjour
- remercier pour des renseignements fournis, pour un service rendu
- poser sa candidature
- lettre de lecteur pour un magazine
- écrit de protestation
- demande de brochures sur une ville touristique
- lettre à une personnalité
- mise en dialogue d'une scène clé, d'un extrait d'une nouvelle, d'un roman
- avis et réactions personnelles à une lecture (la fiche reste dans le livre ou dans la banque de textes)
- comment j'ai vécu le match contre les profs (affichage ou cahier des productions de la classe)
- discours (d'un ministre, d'un professeur, d'un élève)
- notice au dos d'un livre ...
- ...

Critères d'évaluation de l'expression écrite

1. L'écriture est-elle lisible (déchiffirable) ?

- texte non lisible dans sa totalité => échec
- texte non lisible en partie => échec pour la partie non lisible
- texte lisible => on évalue

2. Le texte est-il compréhensible ?

- non compréhensible dans sa totalité => échec
- non compréhensible en partie => échec pour la partie non compréhensible
- compréhensible => on évalue

3. Le texte respecte-t-il les consignes ?

4. Le texte respecte-t-il les conventions du type d'écrit ?

5. Le texte est-il bien écrit ?

- correction linguistique
 - types d'erreurs
 - nombre/taux d'erreurs
- adéquation et richesse linguistique
- structuration et enchaînements

V. Langue

A. Objectifs (et contenu)

1) Lexique

Objectif

L'élève

- connaît et utilise un lexique suffisant pour exprimer avec aisance et clarté l'essentiel des fonctions et notions listées dans le tableau du point II. (But de communication, interlocuteurs et canaux de communication et contenu)
 - dans les interactions orales, en recourant aux stratégies de communication
 - dans les communications orales sans interaction, en disposant d'un temps de préparation
 - dans les communications écrites,
- doit pouvoir identifier et comprendre un lexique qui dépasse ce qu'on exige de lui en production.

2) Grammaire

Objectifs

L'élève

- connaît et utilise une grammaire suffisante pour formuler avec aisance et clarté ses intentions de communication à l'oral comme à l'écrit,
- comprend la langue utilisée par l'interlocuteur (en ayant éventuellement du recours aux stratégies de communication, etc.),
- doit pouvoir identifier et comprendre des formes et structures grammaticales qui dépassent ce qu'on exigera de lui en expression.

Contenu cf. tableaux dans le programme (pages 23 à 40 du *Cahier 4 : La langue*)

3) Prononciation

Objectifs

La prononciation de l'élève doit lui permettre de formuler avec aisance et clarté ses intentions de communication et de se faire comprendre d'un interlocuteur bienveillant.

VI. Evaluation

●●● Pondération

Les quatre compétences seront évaluées et compteront chacune 20 points sur un total de 80 points :

Compréhension à l'audition /20 Expression orale /20

Compréhension à la lecture /20 Expression écrite /20

Chaque matière est pondérée sur une note finale de 20 points.

VII. Annexes

●●● Exemple d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.